|  |
| --- |
| Aux parents et aux participants de l'échange entre [école] et [école partenaire] |

[Lieu, date]

**Déclaration de consentement pour les enregistrements photo et vidéo**

Chers parents, chers élèves,

En [mois, année], les élèves de la classe de [enseignant-e] participeront au projet d'échange avec [école partenaire]. [Raison(s) de la prise de photo ou d’enregistrement vidéo].

Comme la protection de la vie privée de tous les participant-e-s nous tient à cœur, nous ne publions pas de citations ou d'images sans le consentement des élèves et/ou des parents. Nous serions très heureux de votre accord, que vous pouvez nous donner avec le document ci-joint.

En cas de questions, n’hésitez pas à me contacter directement.

Veuillez agréer nos salutations distinguées.

[Nom, signature]

**Déclaration de consentement pour les enregistrements photo et vidéo**

Nous / Je .........................................................................................

(nom et prénom des parents ou du tuteur)

 suis/sommes d’accord que…

 ne suis / ne sommes pas d’accord que…

.........................................................................................................
Nom et Prénom de l‘élève

né-e le.....................................,

...participe volontairement à des enregistrements photo/vidéo et peut être interviewé dans le cadre du projet d'échange entre [école de l’élève] et [école partenaire. Ces enregistrements sont utilisés par/pour [XYZ]

Lieu: ……………………………………………...…..

Date: ……………………………………………...

……………………………………………………….

Signature du parent ou du tuteur

……………………………………………………….

Signature de l‘élève\*

\* Les jeunes qui sont capables de jugement (art. 16 du Code civil suisse) mais qui sont effectivement incapables d'agir en raison de leur âge (art. 13 du Code civil suisse) peuvent faire valoir leurs droits les plus personnels (art. 19c du Code civil suisse). En ce qui concerne le droit à sa propre image, cela signifie que la personne concernée peut seule consentir à l'acquisition ou à la publication de sa propre image, à condition qu'elle ait la capacité de juger.